

CS 10130
74805 LA ROCHE-SUR-FORON CEDEX

SERVICES TECHNIQUES

Tél : 04 50 25 93 30

Fax. 04 50 25 14 71

 mairie@larochesurforon.fr

DEMENAGEMENT

DEMANDE D'ARRETE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

A NOTER : cette demande doit impérativement parvenir aux services techniques de la mairie **15 jours avant le début de l'occupation du domaine public** (en dehors de ce délai, la demande ne sera pas traitée)

LOCALISATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

Adresse (n°, rue ou lieudit)

NATURE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

Nombre emplacements de stationnement :

Type de véhicule utilisé :

Durée précise de l'occupation :

du.....à.....au.....à.....

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Par décision communale n° D2020-207 du 15/12/2020, à compter du 01/01/2021, **lors de déménagement**, toute occupation du domaine public **à partir du 3ème jour** est soumise au paiement, par le demandeur, d'une redevance calculée par tranche de 5 ml et par jour de : 9,80 €

En cas de durée ou de surface d'occupation du domaine public inférieure aux prévisions, le montant des droits restera inchangé et dû.

DEMANDEUR (coordonnées) :

NOM

Adresse (n°, rue ou lieudit)

Code postal Ville.....

Tél. personnel Tél. portable

Mail

Fait à Le

Signature du demandeur